

A. L'information préoccupante

Transmettre par écrit l'information préoccupante ou le signalement en précisant :

- Identité de l'enfant, âge, établissement scolaire fréquenté, identité des parents, leurs coordonnées téléphoniques
- Adresse où vit l'enfant
- Faits précis qui motivent cet écrit, faits constatés, supposés ou rapportés, par qui, dans quel contexte ?
- La famille est-elle informée de cette transmission, sinon pour quel motif ?

Indiquer les coordonnées de la personne signalante

